



Municipalité de  
**TADOUSSAC**

**APPEL D'OFFRES**

**Destination Tadoussac-Phase 2- Lot 1**

---

La Municipalité de Tadoussac (ci-après « la Municipalité ») invite les entrepreneurs en construction à présenter une soumission pour l'octroi d'un contrat visant à l'aménagement de plusieurs sites à proximité du quai (Destination Tadoussac-Phase 2- Lot 1) (Abris, terrasses, bordure de béton, garde-corps d'acier). L'estimation de la durée du contrat est de 6 mois.

Les entreprises intéressées sont invitées à répondre, dans les délais prescrits, à la présente demande de soumissions par appel d'offres public.

Seules les entreprises ou les personnes détenant tous les permis, certificats ou licences requis par la Loi sont autorisées à soumissionner.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjugé sur décision du conseil de la Municipalité, à sa seule discrétion, et la Municipalité ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son conseil.

Date et heure du dépôt des soumissions : **13 mai 2026 à quinze heures (15 h)**  
Date et heure d'ouverture des soumissions : **13 mai 2026, à quinze heures quinze (15 h 15)**  
Lieu du dépôt des soumissions :  
Municipalité de Tadoussac  
162, rue des Jésuites  
Tadoussac (Québec) G0T 2A0

Ou  
Par voie électronique par l'intermédiaire du système SÉAO.

Les documents nécessaires à la soumission seront disponibles par le biais du SEAO ([www.seao.ca](http://www.seao.ca)) et ne peuvent être obtenus que par le biais du SEAO. Aucun autre document ne lie la Municipalité.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principal établissement d'affaires au Canada et dans les territoires visés par l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO), l'Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick (AQNB) et qui ont obtenu par l'intermédiaire du SEAO, à leur nom, les documents d'appel d'offres émis par le maître de l'ouvrage.

Municipalité de Tadoussac, 22 avril 2026  
**N.B. CET AVIS SERA PUBLIÉ SUR : le site SE@O le 22 avril 2026.**